

AVIS DU MAIRE

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu :

Mardi 1^{er} février 2022 à 19h30
Dans la Salle du Conseil

ORDRE DU JOUR :

- ❖ Tarification de la location de l'immeuble sis 8 Grand'Rue
- ❖ Tarification de la salle Ste Bernadette (33 bis Grand'Rue)
- ❖ Immeubles 2 et 4 rue de l'Ancien Pont :
 - Choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre
 - Demande de subventions
- ❖ Rénovation de l'Eglise – avenants au marché initial Lot 2 et 3
- ❖ Programme de voirie 2022 – demande de subvention
- ❖ Service balayage de voirie - révision du tarif
- ❖ Remboursement des frais kilométriques
- ❖ Recensement Général de la Population 2022 :
 - rémunération du coordonnateur principal et des agents recenseurs
 - remboursement des frais kilométriques
- ❖ Marché de pays – subvention
- ❖ Implantation d'une armoire par Orange (déploiement de la fibre optique)
- ❖ Projet d'établissement du conservatoire de musique
- ❖ Organisation dans les collectivités territoriales d'un débat portant sur les garanties accordées en matière de Protection Sociale Complémentaire

- ❖ Mutualisation – convention de services communs
- ❖ Participation de la commune à la démarche initiée par le Syndicat Energies Vienne d'élaboration d'un schéma directeur de développement des infrastructures de recharge ouvertes au public pour véhicules électriques et véhicules hybrides rechargeables
- ❖ Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault

- ❖ Questions diverses

Le Maire,

H. COLIN

Destinataires :

Les adjoints

Conseillers Municipaux

Secrétaire générale

